Recyclage SSIAP1

Mis à jour le 3 juillet 2026

Conditions d'entrée et prérequis

•Être titulaire du certificat de qualification SSIAP 1 et ayant eu une activité d'au moins 1607 h. durant les 36 derniers mois, ou titulaire du SSIAP 1 en cours de validité (3 ans à compter de la date de délivrance du diplôme SSIAP 1 ou du dernier recyclage)ou titulaire de l'ERP 1 ou IGH 1 souhaitant devenir titulaire du diplôme SSIAP 1 paréquivalence
•Être titulaire du SST PSE1 ou CFAPSE en cours de validité ou du PSC1 de moins de 2 ans
•Fournir un certificat médical d'aptitude de moins de 3 mois selon modèle en vigueur
•Être capable de retranscrire une anomalie sur une main courante

Public visé

Toute personne souhaitant recycler son diplôme SSIAP 1

Rythme

Temps plein

Durée en centre

14 heures

Validation

Attestation de Recyclage SSIAP1

Certification

Non

Modalités d'évaluation

La présence à l'ensemble des séquences programmées au Recyclage

Entrée-sortie permanente

Code RS 5641

Objectifs professionnels

Recycler ses connaissances pour assurer la sécurité des personneset des biens dans des établissements recevant du public (ERP) ouimmeubles de grande hauteur (IGH).

Contenu

Programme : conforme à l'arrêté du 2 mai 2005 modifié :
•Prévention
•Moyens de secours
•Mises en situation d'intervention

Modalités pédagogiques

•Apports théoriques /Démonstrations
•Exercices pratique /Ronde
•Manipulation des extincteurs
•1 mémento de fin de stage remis à chaque stagiaire
•Le GRETA-CFA fourni le matériel et les équipements de protection individuelle

Profil des intervenants

Formateur expérimentés qualifié SSIAP2 et SSIAP3 ayant plus de 2 ans d'expériences dans le domaine visé

Les plus

Taux de satisfaction
98% de stagiaires satisfaits

Réussite aux examens
99 %

Insertion professionnelle
https://travail-emploi.gouv.fr/emploi-et-insertion/

Durée

soit 2 jours hors temps de déplacement

Délais et modalités d'accès

Le délai d'accès à la formation est fixé à 2 mois minimum jusqu'au démarrage de l'action (sauf contraintes organisationnelles, disponibilités ou modalités de financement).

Financements possibles

Recyclage SSIAP1

Non	CPF, France travail (AIF), OPCO, FAFTT, Entreprise

Poursuite de parcours

•La formation permet d’exercer dans les ERP ou IGH
•Le SSIAP1 doit être recyclé tous les 3 ans.

Référent handicap

Nos référents handicap sont à votre écoute pour l’analyse de vos besoins spécifiques et l’adaptation de votre formation.

Réseau

- GRETA-CFA Lorraine Nord
- rue Monseigneur Pelt BP 55130
  57074 METZ
- greta-lorraine-nord@ac-nancy-metz.fr
- 03 87 76 40 31
- SIRET : 19570057000037